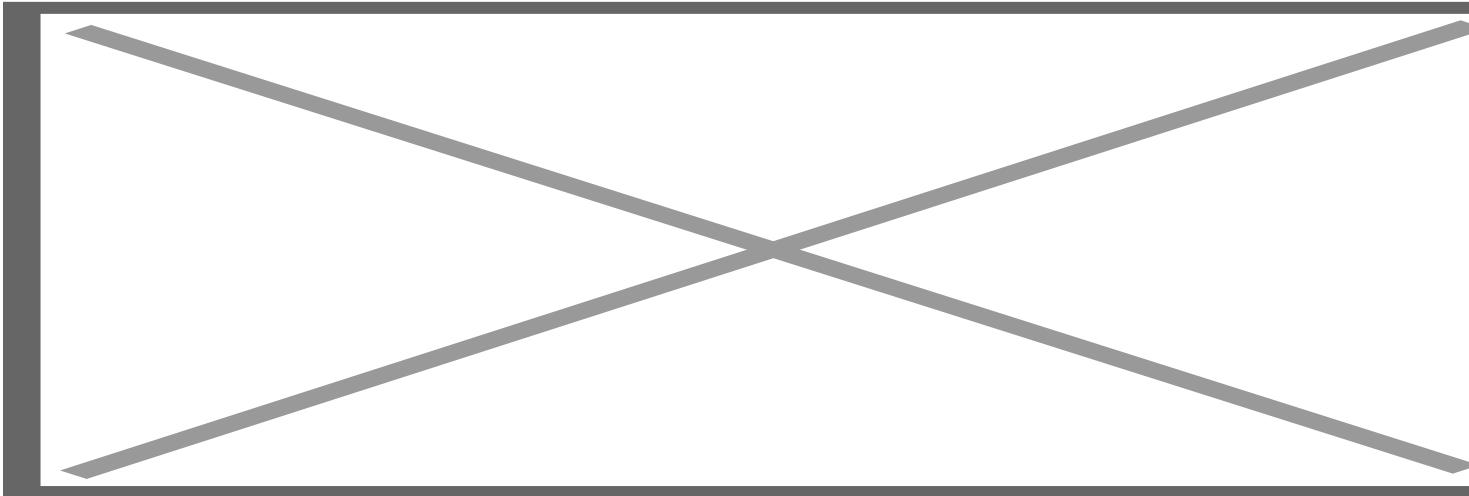


Déchetterie et recyclerie



La déchetterie, bien trier pour mieux recycler !

Déchetterie de Laigneville : Rue Pierre et Marie Curie.

- Pour les particuliers : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche de 9h à 12h
- Fermeture lundi, dimanche après-midi et jours fériés

Service et appel gratuits : 0 800 60 20 02

Vous êtes un professionnel ? Merci de vous diriger vers la déchetterie VEOLIA de Nogent-sur-Oise :
<https://www.recyclage.veolia.fr/nous-trouver/agence-collecte-plateforme-valorisation-nogent-oise>

You êtes un particulier et vous utilisez un véhicule de service ou de fonction logoté au nom de votre société, merci de demander une dérogation auprès du SMDO : 03.44.38.29.00. en donnant le modèle du véhicule, une semaine avant votre venue à la déchetterie.

Créer votre compte sur le site du SMDO

Pour bénéficier des services et informations liés au service déchetteries, nous vous invitons à créer votre compte Écocito et votre compte SMDO.

Créer votre compte Écocito, vous permet de :

- Faire une demande de carte d'accès en déchetterie directement par internet pour bénéficier d'un traitement du dossier plus rapide
- Accéder à l'historique de vos apports en déchetterie, et connaître le nombre de passages déjà réalisés

Créer votre compte SMDO, vous permet de :

- Recevoir des alertes par email ou sms concernant le service déchetteries : modification des conditions d'accès ou des horaires (travaux, météo, crise sanitaire,...), opérations particulières.

[Accéder au site du SMDO](#)

Déchets acceptés et conditions de dépôt

[Cliquez ici pour faire votre demande de carte](#)

Les conditions de dépôt des déchets sont celles indiquées dans le règlement intérieur, à savoir :

- L'accès en déchetteries se fait sur présentation de la carte d'accès personnelle
Vous n'avez pas encore de carte d'accès en déchetterie ? Vous êtes autorisés à réaliser 1 passage sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Avec votre carte, vous pouvez accéder à n'importe quelle déchetterie gérée par le SMDO
- Vos déchets doivent être triés avant d'être apportés en déchetterie
- Vous avez accès à 50 passages/an en déchetterie

Particuliers :

- Vous pouvez déposer jusqu'à 4m³ de déchets par jour, sans limitation de passage par semaine.
- L'accès est autorisé aux véhicules d'un gabarit inférieur à 20m³.

Les déchets refusés doivent rester dans votre véhicule, et en aucun cas finir dans les chemins de nos communes !

Que faire de vos bouteilles de gaz vides ?

Il y a plusieurs fournisseurs qui proposent des bouteilles de propane ou de butane, déclinées pour chacun des deux gaz en différentes quantités de litres.

Aujourd'hui l'offre de bouteilles de gaz est très large. Or il peut arriver que les livreurs ne reprennent que les bouteilles identiques ou qu'un ménage ait acheté une bouteille avant de finir l'autre. La question se pose alors de savoir quoi faire de la bouteille restante.

Plusieurs solutions se présentent pour une personne qui veut se séparer d'une bouteille vide :

- la plus simple est de ramener sa bouteille à n'importe quel revendeur agréé (stations-service et grandes surfaces notamment)
- certaines déchetteries reprennent les bouteilles de gaz. Toutefois il faut les appeler avant pour savoir si c'est le cas ou non, il n'y a pas de référencement concernant les déchetteries qui les acceptent.
- en faire don à une personne qui va elle-même commander une bouteille identique et pourra ainsi la consigner. En effet, certaines bouteilles de gaz sont en circulation depuis plus de 60 ans !

Gestion des déchets de pneumatiques

Gestion des déchets de pneumatiques : ALIAPUR devient l'éco-organisme référent du SMDO

Le SMDO franchit une nouvelle étape dans sa politique de gestion durable des déchets en signant, fin avril 2025, une convention avec **ALIAPUR**, l'un des trois éco-organismes agréés dans le cadre de la filière REP

(Responsabilité Élargie du Producteur). Ce partenariat permettra de **simplifier, structurer et renforcer la collecte et le traitement des pneus usagés sur l'ensemble du territoire couvert par le SMDO.**

Des avancées concrètes

À partir de mai 2025, plusieurs améliorations seront mises en œuvre afin de répondre plus efficacement aux besoins des usagers et des collectivités :

- **Collecte facilitée en déchetterie pour les particuliers**

Les pneus usagés avec jantes, traces de peinture ou coupures, auparavant refusés, seront désormais acceptés en déchetterie.

- **Deux nouvelles situations prises en charge pour les collectivités locales**

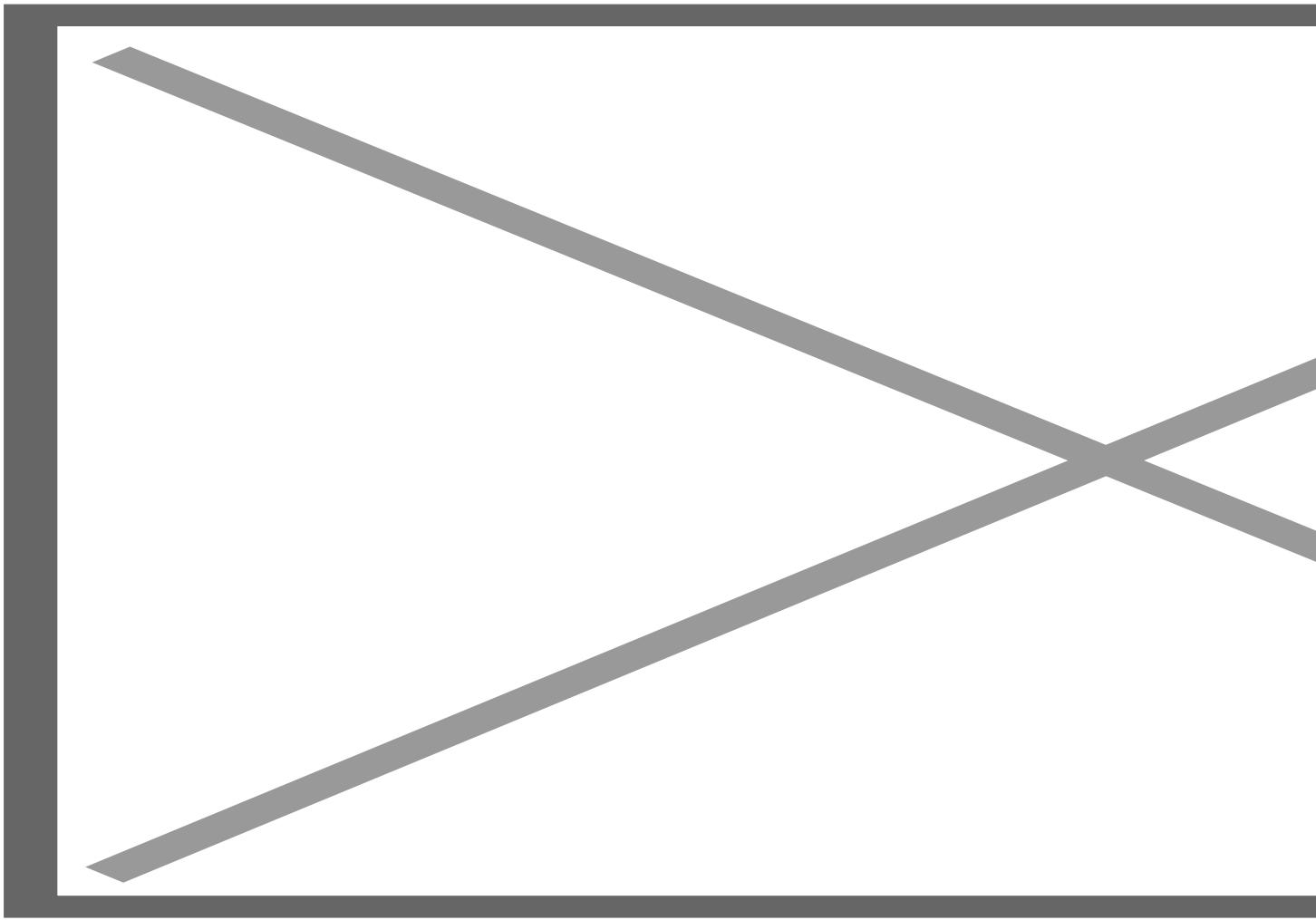
- **Catastrophes naturelles ou accidentielles** : les collectivités pourront demander à ALIAPUR l'enlèvement des pneus non contaminés et non mélangés à d'autres déchets.
- **Dépôts sauvages** : un dispositif de collecte spécifique est mis en place. Les collectivités peuvent faire une demande d'enlèvement en écrivant à : depotillegal@aliapur[dot]fr (depotillegal[at]aliapur[dot]fr)

À retenir pour les particuliers

Depuis le **1er janvier 2024**, les professionnels de l'automobile ont l'obligation de reprendre **gratuitement jusqu'à 8 pneus usagés par an et par foyer, sans condition d'achat.**

Plus de **360 points de collecte** sont disponibles en France. Retrouvez le plus proche de chez vous sur :

[www.quefaiderdemescvieuxpneus.fr](http://www.quefairedemesvieuxpneus.fr)



La recyclerie, une entreprise citoyenne et solidaire !

Sud Oise Recyclerie : ZA du Marais Sec, rue du Pont de la Brèche à Villers-Saint-Paul

Tél. : 03.60.46.80.08

Rappel des horaires :

- Mardi : 13h30 - 17h
- Mercredi : 10h - 12h30 & 13h30 - 17h
- Jeudi : 13h30 - 17h
- Vendredi : 10h - 12h30 & 13h30 - 17h
- Samedi : 10h - 12h30 & 13h30 - 17h
- Fermeture lundi, jeudi et dimanche

Visitez la page Facebook de la recyclerie la SOR :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064523515903>

En savoir plus sur la recyclerie

Sud Oise Recyclerie est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée, la Communauté de l'Agglomération Creilloise, les Communautés de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte et de Pierre Sud Oise.

L'objectif : limiter les déchets, éviter le gaspillage, et revaloriser des objets qui peuvent avoir une seconde vie.

On y trouve des objets vendus à moindre prix, du mobilier, des jouets de la vaisselle, des vélos, de l'électroménager, du matériel informatique...

On y dépose des objets dont on ne se sert plus mais qui ne sont pas abîmés.



Vous pouvez également donner via le site [donnons.org](#) !

De nombreux objets dont vous n'avez plus l'utilité peuvent servir à d'autres. Partager et participer ainsi à une consommation plus raisonnée c'est l'un des axes de la politique environnementale de la Vallée dorée.

[Consulter le site gratuit de dons d'objets](#)